

Interview de Mme AWILI Prénom, Coordinatrice du Programme National des Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM)

«C'EST UN PROGRAMME QUI CADRE PARFAITEMENT AVEC LE PROJET SOCIAL DU CHEF DE L'ETAT ... POUR UN OBJECTIF DE 1000 PLATEFORMES MULTIFONCTIONNELLES A L'HORIZON 2018»

p.4



TOGOREVEIL

TR 246 du 27 Jan. 2017
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

Le Monde culturel sur une grande et difficile Opération de mobilisation de Fonds

IL FAUT SAUVER LE "SOLDAT BLACK JOE"

p.2



Mieux comprendre le régime obligatoire d'assurance maladie : TOUT SUR L'ENTENTE PRÉALABLE DE L'INAM

p.5

Depuis le début de ses Activités en 2016 ANTASER TOGO SA A DÉJÀ FAIT ENTRER PLUS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS CFA AU TRESOR

p.2

Infrastructure routière : LE PRÉSIDENT FAURÉ POSE LA PREMIÈRE PIERRE D'UN GRAND PONT A ALINMONDJI DANS L'EST-MONO

p.3

Au moins Deux fois par semaine FAIRE L'AMOUR GUERRIT 20 MALADIES

p.6

Audience avec le Président de la République ... DANS L'ATTENTE D'UNE SUITE FAVORABLE, FABRE FAIT ATTENDRE NICOLAS LAWSON

p.2



Le Monde culturel sur une grande et difficile opération de mobilisation de Fonds IL FAUT SAUVER LE "SOLDAT BLACK JOE"



Dimanche prochain se tient sur le Terrain des Swallows à Sagboville, quartier Hédzranawé à Lomé, un concert qui réunira de nombreux artistes, promoteurs culturels autour d'une scène dédiée à Black Joe. « C'est maintenant qu'il faut le faire, ce n'est pas après sa mort qu'il faut lui rendre hommage et cotiser pour sa famille » précise l'un des membres du premier noyau dur qui a eu l'idée de réunir un maximum d'artistes et de promoteurs et mécènes sur diverses activités de mobilisation en vue d'aider l'artiste Black Joe, l'une des figures de proue du Hip Hop togolais. Le chanteur de l'Afro Hip Hop version togolaise, qui a plusieurs os de la hanche qui se rongent gravement, a besoin de subir d'ici mi-février en urgence une opération chirurgicale sensée le doter d'une prothèse à la hanche afin qu'il puisse remarcher un jour. Seulement, l'opération n'est pas donnée et coûte la somme de trois millions six cent seize mille francs CFA (3 616 000 F CFA), une somme que l'artiste n'a pas. C'est dans un élan de solidarité que ses amis artistes, journalistes, promoteurs culturels et mécènes se mobilisent depuis plusieurs jours pour organiser du 29 janvier au 19 février prochains quatre concerts (Sagboville, Agoè-Nyivé, Baguida et Place Anani Santos) et une caravane au grand marché de Lomé dans l'espoir de mobiliser les fonds.

Sur les réseaux sociaux tout comme sur les médias, le Mouvement « TOUS UNIS POUR SAUVER BLACK JOE » s'active, s'organise avec les moyens de bord pour que toutes ses activités se tiennent. Des quêtes seront lancées lors de ces événements populaires dont l'entrée est libre. Des numéros T-MONEY et FLOOZ ainsi qu'un numéro de Compte ORABANK sont également à la disposition de toutes les bonnes volontés qui souhaitent apporter leur aide. Les réactions sont en cours et le mouvement espère arriver à mobiliser les trois millions six cent seize mille francs CFA.

Malheureusement, en ces occasions, revient avec acuité la problématique de la couverture sociale et précisément de l'Assurance maladie Universelle. A côté de l'INAM qui prend en charge les fonctionnaires de l'Etat et les Assureurs privés qui prennent en charge une mince frange de la société, il n'y a que les mutuelles de santé qui tentent d'étendre cette couverture. Au Togo depuis bientôt un an et demi, l'Etat à travers la DOSI a accompagné la mise en place de certaines mutuelles parmi lesquelles, la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUAJ Togo) qui offrent un panier de soins dans ce genre de circonstance. Les Artistes devraient s'y approcher pour mieux connaître les conditions très avantageuses de l'Assurance maladie qu'offre la MUAJ Togo à ses adhérents. En attendant que Black Joe adhère très prochainement à cette mutuelle, outre les populations et les fans inconsolables de l'artiste, le mouvement « TOUS UNIS POUR SAUVER BLACK JOE » tourne également son espoir vers les plus hautes autorités de ce pays, chacune selon son cœur et ses possibilités. Il faut à tout prix sauver le « Soldat Black Joe ».

Germain POULI

Audience avec le Président de la République ...DANS L'ATTENTE D'UNE SUITE FAVORABLE, FABRE FAIT ATTENDRE NICOLAS LAWSON

Cela fait deux semaines maintenant que Jean Pierre Fabre, Président de l'ANC et Chef de file de l'opposition togolaise a envoyé un courrier pour négocier son rendez-vous annuel avec le Chef de l'Etat. Dans les rangs de l'opposition, la démarche du leader de l'ANC n'est pas vue d'un bon œil. On lui reproche de préférer l'exclusivité des rencontres avec le Chef de l'Etat aux rencontres plus inclusives et plus ouvertes vers le consensus. D'autres comme les leaders du Groupe de Six qui vient de se créer, veulent eux aussi jouer les premiers rôles. Et pour les fatalistes et les déçus des sempiternelles divisions de l'opposition, cette audience que Jean Pierre Fabre négocie auprès du Chef de l'Etat ne sera pas plus porteuse que l'Atelier de Réflexion du HCRUNN sur les Réformes auquel ont pris part toutes les composantes importantes de la nation à l'exception de l'ANC qui avait opté pour le boycott. Globalement dans les rangs de l'opposition, il est reproché à Jean Pierre Fabre son incapacité à jouer le rôle de Chef de file dans ce processus de réformes car il n'a jamais su associer avec le Chef de l'Etat. Mais dans le lot de ces leaders de partis politiques qui ne recherchent plus la conquête du pouvoir et qui n'existent que dans le débat sur les médias, il y a l'indomptable Nicolas Lawson, président du PRR, qui a décidé depuis quelques jours, à la surprise générale, d'apporter de l'eau au moulin de Jean Pierre Fabre à travers une lettre de partenariat dans laquelle il indique



clairement sa disponibilité à œuvrer aux côtés du Chef de file de l'opposition pour obtenir les réformes. Pour l'instant Nicolas Lawson attend la réponse de Jean Pierre Fabre, tout comme ce dernier attend celle de Faure Gnassingbé pour cette audience qu'il souhaite. Autour de Jean Pierre Fabre, la démarche de Nicolas Lawson est mal accueillie parce que ce dernier est imprévisible et surtout parce que dans un passé récent, il est monté plusieurs fois au créneau pour fustiger le radicalisme de Jean Pierre Fabre, ce qui lui a valu d'ailleurs une tentative d'agression de la part des talibans de l'ANC. Certain que Nicolas Lawson par son surprenant soutien à Fabre, ne cherche qu'à rencontrer le Chef de l'Etat qu'il n'a plus vu depuis plus d'un an, l'entourage de Fabre refuse à celui-ci d'associer le leader du PRR à ce rendez-vous qui est lui-même hypothétique.

Faure GNASSINGBE trahirait le pas, selon certaines indiscretions parce que plusieurs mesures sont déjà prises et

des institutions déjà formées en vue des réformes. On évoque entre autres la Commission de Réflexion sur les Réformes, le Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD) et la Commission de Lutte contre la Corruption et les Infractions assimilées. Selon d'autres analystes, si le Président Faure GNASSINGBE n'a pas encore donné une suite favorable au courrier de Jean Pierre Fabre, c'est que ce dernier ne joue pas du tout son rôle de Leader de l'opposition dont les faits et gestes, selon le statut de l'opposition doivent s'inscrire dans l'intérêt de la nation. Jean Pierre Fabre qui profite de tous les avantages liés à ce titre ne s'est jamais comporté comme tel et les premiers à le lui reprocher sont les autres leaders de l'opposition qu'il tente d'écraser avec ce nouveau manteau. A l'ANC on croit que ce rendez-vous est une question de jour et on attend la disponibilité du Chef de l'Etat. D'ici là Nicolas Lawson devra encore attendre

Patrick NIMA

Depuis le début de ses Activités en 2016 ANTASER TOGO SA A DEJA FAIT ENTRER PLUS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS CFA AU TRESOR PUBLIC



Une rencontre d'échange tenue le mercredi 25 janvier à l'Hotel Sancta Maria à Lomé, a permis à la société ANTASER Togo S.A de mieux présenter leur structure à la presse togolaise. Quel objectif et quelle mission l'Etat togolais a-t-il assigné à ANTASER Togo SA ? Et quel est le bien fondé du dispositif du Bordereau Electronique de Suivi de Cargaison (BESC) mis en place par ANTASER ? Telles étaient en substance les grands pôles autour desquels ont tournés les discussions entre la presse et la Direction Générale de la succursale togolaise de ANTASER Afrique. « C'est pour mieux suivre et contrôler le trafic maritime vers et en provenance du Togo que le gouvernement a institué l'utilisation du Bordereau Electronique de Suivi de Cargaison (BESC) » a indiqué d'entrée M. Kovi Adanbounou, Directeur Général de ANTASER Togo qui a en outre précisé que « pour toute cargaison à destination ou en provenance du Togo, le chargeur ou son mandataire est tenu d'établir et de valider par la Société ANTASER S.A un BESC à l'importation délivré au port d'embarquement par la société ANTASER AFRIQUE SA. A l'arrivée, délivré au Togo pour les cargaisons sans bordereau par ANTASER TOGO SA et éventuellement à l'exportation et à la réexportation, délivré toujours au Togo par ANTASER TOGO SA ». Ce document outre la sécurisation et le contrôle du trafic maritime, aérien et terrestre à destination et en provenance du Togo, permet l'amélioration

des recettes publiques de l'Etat. « Depuis son entrée au Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) en mars 2016, le BESC a fourni à l'Etat et à ses partenaires, régulièrement et pour quasiment toutes les cargaisons entrant au Togo les informations nécessaires à l'évaluation des droits douaniers et fiscaux, à la traçabilité des cargaisons et aux besoins de données statistiques de l'Etat. » poursuit le Directeur Général qui confirme par la même occasion que depuis le début effectif de ces activités, il y a environ un an, ANTASER Togo SA a fait entrer plus de 2 Milliards dans les caisses de l'Etat. Pour les opérateurs économiques ce dispositif permet un traitement plus juste et évite que les opérateurs crédibles subissent des tarifs douaniers et fiscaux plus lourds que ceux appliqués malencontreusement à des opérateurs occasionnels qui dissimulent bien souvent les informations sur leurs cargaisons.

Pour rappel, ANTASER Togo SA est une société de droit togolais contrôlée par le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) et suivie par un Comité Interministériel composé du Ministre de l'Economie et des Finances, du Ministre du Commerce, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme et du Ministre des Travaux Publics et des Transports ?

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

CAN TOTAL Gabon 2017 :

LA FIN DE PARCOURS DU TOGO SIFFLEE PAR LA RDC



Les Eperviers du Togo ont regagné mercredi 25 janvier Lomé après leur élimination à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Gabon 2017. L'équipe togolaise qui totalise un match nul et 2 défaites n'a pas comblé les attentes. Le Togo quitte prématurément la CAN gabonaise pour n'avoir pas réalisé le miracle face à la République démocratique du Congo (RDC) mardi lors de la 3e journée des matchs de poule. Les Eperviers battus 1 but

contre 3 sont contraint de regagner le domicile.

Bien qu'on n'attendait pas les éperviers à cette CAN puisqu'ils s'étaient qualifiés les derniers et à la surprise de tous, on peut reconnaître qu'ils ont tout au moins développé un bon jeu depuis le premier match contre la cote d'Ivoire, match d'ailleurs qui a redonné espoir à tous les togolais mais hélas, la chance n'a finalement pas été au rendez-vous.

Claude Leroy, le sélectionneur togolais qui avait indiqué qu'un échec de l'équipe togolaise à la CAN serait de son entière responsabilité, nourrit déjà des regrets notamment en ce qui concerne le match contre le Maroc que le Togo a également perdu sur la marque de 1-3.

Selon Claude Leroy, ces faits de jeu ont influé négativement sur les performances de son équipe. Il a donc décidé de saisir la CAF pour tricherie. « Nous allons faire un montage de toutes ces actions et nous allons saisir la CAF », a-t-il dit il y a quelques jours. Rappelons que l'issue de la rencontre contre le Maroc a été préjudiciable pour le Togo. Les Eperviers ont été psychologiquement atteints par la tentative de saccage de la maison du gardien Kossi Agassa, passé pour responsable de cette défaite contre le Maroc. Agassa qui a donné plus de 20 ans de sa vie à la sélection a été vilipendé tant sur les médias que sur les réseaux sociaux. Situation qui l'a obligé à refuser de jouer le dernier match contre la RDC où ses remplaçants n'ont pas fait mieux.

Santé : Bien-être de travailleurs L'ATBEF ET LE CONSEIL NATIONAL DE PATRONAT DESORMAIS PARTENAIRE



L'Association Togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) et le Conseil National du patronat (CNP) sont désormais en partenariat pour le bien des populations togolaises. C'est après un protocole d'accord signé entre les deux organisations en fin de semaine dernière au siège de l'ATBEF à Lomé.

Une cérémonie qui a eu lieu en présence de Dr Kossi Wonouvo Gnagnon, Président National de l'ATBEF et du président du Conseil National du Patronat, Kossivi Nakou. Cette nouvelle union, selon les deux parties, répond à la mission citoyenne des entreprises inscrites au CNP de développer des programmes citoyens allant dans le sens du soutien des associations

telles que l'ATBEF.

Cet accord représente pour Dr Kossi Gnagnon une opportunité d'aider l'ATBEF dans son travail de conseils aux familles dans le domaine de la santé de la reproduction et de renforcement de l'accès des populations aux services de santé sexuelle et de la reproduction au Togo.

A Kossivi Nakou, de soutenir en disant : « Un employé épanoui au niveau familial, jouissant d'une bonne santé sexuelle et de reproduction sera un vecteur de rentabilité dans le cadre d'une entreprise », a-t-il laissé entendre lors de cette cérémonie.

Clément PLAKOO

L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO A TENU HIER 'LA NUIT DES IDEES'

La construction d' « Un monde commun » est-elle encore possible? L'Institut Français pense que oui et organise à cet effet "La nuit des idées" 2017 autour de ce thème. L'événement s'est tenu hier jeudi 26 Janvier dans ses locaux à Lomé.

Il s'agit d'une rencontre d'échanges participatifs qui a réuni philosophes, politiques, poètes, chercheurs, artistes et créateurs pour fêter la gloire de la pensée. La Nuit des idées se tient simultanément dans 40 pays et 50 villes dans le monde. Et le Togo pour sa première participation a choisi

d'orienter le grand thème sous l'aspect du sport.

Pour l'Institut Français du Togo, le sport peut permettre d'aller vers un monde commun malgré la pluralité des identités, des cultures et des opinions. Il y a juste nécessité d'un engagement constant.

Des personnalités telles que Gilles Ganivet philosophe et diplomate ; Octave Nicoué Broohm philosophe et homme politique ; Joseph Kokou Koffigoh poète et homme politique ; Horatio Freitas sportif et homme politique ; Olivier Garat philosophe et

professeur ont entretenu sur différents sujets notamment Qu'est-ce qu'avoir une idée en sport et en philosophie ? Sport et philosophie : quels enjeux pour nos sociétés en mutation ? Le sport doit-il être moral ? Sont quelques une des questions auxquelles ont répondu les intervenants.

Des intermèdes de projections cinématographiques, des prestations slameurs ont rythmé la soirée.

La Rédaction

Infrastructure routière :

LE PRESIDENT FAURE POSE LA PREMIERE PIERRE D'UN GRAND PONT A ALINMONDJI DANS L'EST-MONO



Un pont de 120 mètres de portée verra bientôt le jour sur le fleuve Mono à Alinmondji. La cérémonie de pose de première pierre, s'est tenu ce jeudi dans la préfecture de l'Est Mono et ceci en présence du chef de l'Etat. Une pose de première pierre qui donne ainsi le coup d'envoi aux travaux.

Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) initié par le gouvernement.

Le projet bénéficie d'un financement de l'Etat togolais, de la BOAD et de la

BIDC et coûtera environ 77.036.500.000 F CFA. L'ouvrage permettra d'après les informations, aux populations de la préfecture de l'Est Mono de rallier facilement la Route nationale N°1 (RN1) avec une réduction considérable du temps de parcours et du coût du transport.

Il entre dans le cadre du programme d'investissement dans le secteur des transports qui vise à soutenir le développement économique et social et l'intégration en Afrique de l'Ouest par la réhabilitation de la RN1, sur le tronçon Atakpamé-Bliitta-Aouda (150

km), la mise en œuvre des mesures de facilitation du transport et la réalisation des aménagements connexes.

A cet endroit il y existait un pont qui est aujourd'hui en mauvaise état obligeant les populations à parcourir environ quarante kilomètres avant d'accéder à la nationale N°1 à partir du contournement de Nyamassilla ou d'Anié. La construction de ce pont va donc faciliter la tâche aux populations d'Alinmondji et de Nyamassilla et permettra de rallier sans difficulté le chef-lieu de la préfecture de l'Est-Mono, Elavagno.

Les travaux préparatoires ont démarré le 2 novembre 2016 avec les études topographiques et géotechniques.

Il est aussi prévu la construction de 11 km de piste d'accès aux zones les plus enclavées à partir du nouveau pont. Les travaux seront exécutés par la Société CHAABANE et leur contrôle et surveillance par le groupement de bureaux DECO / AGEIM. Ils s'inscrivent dans le projet plus global dénommé : « projet Multinational Togo/Burkina Faso : réhabilitation de routes et facilitation du transport sur le corridor Lomé-Cinkansé-Ougadougou ».

LA REDACTION

Total Togo au cœur de la CAN Gabon 2017 UN GALA DE FOOTBALL POUR ENERGISER LES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTOS DE LOME



Comme annoncé à la veille de la 31ème Coupe d'Afrique des Nation, qui se joue actuellement au Gabon, la société Total – Togo a initié plusieurs activités pour assurer la promotion de la jeunesse durant toute la période de la CAN 2017. Dimanche dernier, la société a réuni sur le terrain du Lycée d'Agoè des conducteurs de taxis-motos pour un tournoi de football petits poteaux. Cegala a réuni 10 équipes venues de différents quartiers de Lomé, notamment des stationnements de Taxi-Motos aux abords des stations-services Total.

A l'issue du tournoi c'est l'équipe de la Station Air Afrique du quartier Assivito qui a remporté le trophée. Elle a battu en finale celle d'Agoè

Assi-yéyé sur le score de 1 – 0, but inscrit par Parbey Tchesko.

« Nous avons répondu à l'appel du sponsor officiel de cette coupe qui voudrait saisir cette occasion pour soutenir les équipes de football des capitales des pays participants à la CAN 2017 à travers des dons de maillots et de ballons », a indiqué le promoteur du tournoi M WOEGNIGLO.

A travers ce gala, toutes les équipes participantes ont bénéficié de divers lots certainement vont les aider à égayer d'avantage, à l'avenir, leurs matchs de foot. Il faut rappeler que le groupe Total est partenaire des compétitions de la CAF pour les huit prochaines années.

Steve Le Noble

Interview de Mme AWILI Prénom, Coordonnatrice du Programme National des Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM) «C'EST UN PROGRAMME QUI CADRE PARFAITEMENT AVEC LE PROJET SOCIAL DU CHEF DE L'ETAT ... POUR UN OBJECTIF DE 1000 PLATEFORMES MULTIFONCTIONNELLES A L'HORIZON 2018»

Officiellement lancé en mai 2011 par le Président Faure GNASSINGBE, le Programme National des Plateformes Multifonctionnelles, principalement exécuté sur fonds de l'Etat avec le soutien de certains partenaires, vise à doter plusieurs localités à travers tout le territoire national de 1000 Plateformes multifonctionnelles à l'horizon 2018. A quoi servent effectivement ces installations, qui sont les bénéficiaires et quels bilan, défi et perspective après cinq ans d'exécution, telles sont entre autres les préoccupations qui ont inspiré cette interview accordée à la rédaction de TogoReveil par Mme AWILI Prénom, Coordonnatrice du PN-PTFM. Une occasion pour mieux cerner ce concept qui apporte une solution à la pauvreté essentiellement dans les zones rurales ou reculées.



des Communautés sont centralisées au niveau des Cellules d'Appui Conseil.

§ Etape 3 : Etude des demandes : les demandes sont étudiées suivant les critères prédéfinis en vue de la sélection

§ Etape 4 : Pré-étude : elle est réalisée dans le village demandeur pour collecter les premières informations sur la taille de la population, les villages avoisinants, la cohésion du groupe demandeur et de la communauté, la chefferie, le taux d'alphabétisation, etc. Si la pré-étude est concluante, le processus se poursuit avec la réalisation d'une étude de faisabilité participative. La demande sélectionnée dont la pré-étude n'est pas concluante est classée.

§ Etape 5 : Etude de Faisabilité Participative (EFP) : c'est un "business plan". les études de faisabilité participatives sont réalisées dans les villages afin de déterminer la rentabilité et la durabilité technique, économique et sociale de la plateforme ainsi que l'engagement de la Communauté à contribuer à l'acquisition de la plateforme. A cette étape, on connaît les potentialités de la zone et les modules à installer au cas où l'étude est concluante. Dans ce cas, une feuille de route est établie avec le village pour déterminer les responsabilités pour la suite du processus. La localité dont l'Etude de faisabilité participative n'est pas concluante est classée

§ Etape 6 : Construction de l'abri : Une fois que les différentes études prouvent que nous pouvons implanter la plateforme, la communauté commence la mobilisation des ressources pour construire l'abri suivant un plan architectural que le programme met à la disposition. L'abri doit être construit sur un site non litigieux et bien convenu avec les autorités locales et administratives.

§ Etape 7 : Acquisition et implantation des équipements : pendant que la communauté s'attèle à l'érection de l'abri qui doit accueillir la plateforme, la commission de passation de marché lance la commande d'achat des équipements en respectant les procédures de passation des marchés. La réception provisoire est prononcée en présence du fournisseur, de l'artisan local, d'un membre de la passation des marchés, du Responsable technique et des bénéficiaires.

§ Etape 8 : Mise en place d'un comité de gestion et formation : Une fois la plateforme installée, le comité de gestion choisi parmi les membres des groupements porteurs de la plateforme est mis en place. Les membres du comité de gestion sont élus suivant des critères propres à chaque poste. (présidente, secrétaire, secrétaire-caissière, meunière etc.). Ils sont formés sur la gestion technique et opérationnelle. La gestion technique porte sur l'utilisation des différents modules. La gestion opérationnelle concerne les outils de gestion mis en place et qui doivent être remplis quotidiennement. Ceci pour renseigner sur la quantité des matières qui sont passées sur chaque module, sur les recettes générées par chaque module, la quantité d'huile (gasoil) utilisé, la durée du travail (le nombre d'heure que le moteur a tourné) etc.

§ Etape 9 : Promotion des AGR : Identification des AGR rentables, gestion de micro crédits.

§ Etape 10 : Suivi-évaluation : Le

dispositif de suivi évaluation est mis en place pour l'autonomisation des bénéficiaires (autonomie organisationnelle, technique, financière etc.). Dans ce dispositif de suivi-évaluation, les animateurs et les artisans jouent un rôle primordial.

TOGOREVEIL : Au lancement du programme en 2011, il était prévu l'installation de 1000 Plateformes à l'horizon 2018, après cinq années de mise en œuvre du programme quel bilan dressez-vous?

Mme AWILI Prénom : Effectivement au lancement du programme, il avait été annoncé 1000 plateformes multifonctionnelles à l'horizon 2018. Il faut souligner que sur les 1000, la BOAD s'est engagée à en financer 200. Sur ce financement de la BOAD exécuté par le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), 100 PTFM sont déjà installées et une centaine en cours d'exécution. En dehors de la BOAD, il y a l'Ambassade de Suisse qui a financé 2 Plateformes. Il y a également une synergie d'action avec le Groupe Bolloré pour la réalisation d'une plateforme solaire avec réseau d'adduction d'eau potable simplifiée.

Le PNUD s'est particulièrement investi dans la phase pilote du programme et accompagne l'Etat chaque année dans la gestion de ce programme.

A ce jour le Togo compte 210 PTFM installées sur toute l'étendue du territoire avec une Plateforme solaire et un micro réseau électrique. Pour le compte de l'année 2016, 60 PTFM ont été installées soit un taux de réalisation de 100%. 26 PTFM solaires sont en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC.

C'est l'occasion de faire appel à tous les partenaires techniques et financiers, aux sociétés d'Etat et entreprises privées pour soutenir les activités du programme pour le mieux-être des populations rurales notamment les femmes des zones enclavées.

TOGOREVEIL : Quels sont les effets de ce programme sur le développement à la base?

Mme AWILI Prénom : La disponibilité des services énergétiques sur place ;

Le développement des AGR avec la création de nouvelles entreprises

L'augmentation des revenus des femmes qui passent de 500 FCFA à 3000 FCFA à travers les AGR et les revenus générés par la plateforme (35% des ménages au moins) ; ce qui n'est pas sans incidence sur l'amélioration des conditions de vie des ménages (alimentation, éducation, santé, etc.)

L'accès des femmes aux micro-crédits grâce aux bénéfices générés par la plateforme ; ces crédits varient entre 5000 FCFA et 30 000 FCFA pour financer leurs AGR.

L'amélioration du statut de la femme au sein du ménage et de la communauté : grâce aux activités du projet et au fil du temps, les femmes constatent souvent que leur statut au sein du ménage s'améliore. Les maris admirent ce que leurs épouses ont pu accomplir et leur contribution financière aux charges du ménage accroît. Les femmes ont plus de voix, en particulier sur la façon dont le revenu du ménage sera dépensé.

L'amélioration de la participation des femmes à la prise de décision et au débat démocratique : la plupart d'entre elles acquièrent une meilleure estime ; ceci parce que le forum des groupes leur donne une chance de promouvoir leurs points de vue dans un cadre confortable et parce qu'elles se rendent compte qu'elles développent leur pouvoir financier. Certaines femmes deviendront également leaders de leurs groupes (présidente, secrétaire, trésorière, etc.), et elles développeront leurs compétences en leadership ; ce qui peut se traduire par une plus grande influence et un rôle plus accru dans la communauté.

La création des emplois directs et indirects : au moins 2000 emplois créés (emplois directs et emplois indirects)

Le renforcement de la cohésion et de l'entraide féminine.

TOGOREVEIL : Quelles sont les perspectives du programme pour l'année 2017 ?

TOGOREVEIL : Madame la Coordonnatrice bonjour ! Pouvez-vous parler du Programme National de développement de la Plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) dont vous assurez la coordination ?

Mme : AWILI Prénom : C'est à partir de 1994, que le concept de la Plateforme Multifonctionnelle (PTFM) a vu le jour en Afrique. Et le Mali fut le premier pays à avoir initié une démarche plateforme en Afrique. Le Togo est véritablement rentré dans la démarche à partir de 2011 avec la collaboration du PNUD qui a accompagné toute la phase pilote de cette approche. La phase d'expérimentation avait suscité un réel engouement des populations bénéficiaires, un fort engagement des acteurs locaux et un intérêt manifeste de la part des partenaires. Ceci a motivé la volonté politique qui s'est traduite par la décision de faire du développement de la plateforme multifonctionnelle, un programme national en vue de l'accélération de la lutte contre la pauvreté.

Comme on le remarque, la pauvreté au Togo reste un phénomène principalement rural qu'on dit. En plus de cela, les populations rurales sont affectées par le phénomène de la pauvreté énergétique qui constitue un obstacle à l'implantation des outils modernes de transformation des produits agricoles. Cette dimension de la pauvreté constitue un réel frein au développement local, par la sous valorisation des productions locales. Ainsi donc, l'ampleur de la pauvreté en milieu rural se voit accentuée par le manque de services énergétiques.

Le programme national de la PTFM a été proposé par l'Etat togolais comme l'une des réponses pour pallier cet état de fait. Ce programme a été lancé par le Chef de l'Etat en mai 2011 pour un objectif de 1000 Plateformes multifonctionnelles à l'horizon 2018. C'est un programme qui couvre toute l'étendue du territoire et qui est géré par une Cellule de coordination travaillant en étroite collaboration avec des Agences de Relais Locales : Nous avons l'ONG PASYD dans la région maritime, AGAIB dans la Région centrale et des Plateaux, l'ONG PADES dans la Région de la Kara et RAFIA dans les Savanes. Ce sont ces partenaires institutionnels qui assurent le suivi-accompagnement de proximité dans les communautés bénéficiaires. Ces ONG jouent le rôle de structures d'appui conseil.

A ce jour le programme est exécuté principalement sur fonds de l'Etat avec l'appui technique et financier du PNUD, de la BOAD et de l'Ambassade de Suisse. 210 PTFM sont installées au jour d'aujourd'hui et une centaine d'autres sont en cours d'installation.

C'est bien évidemment un programme qui cadre parfaitement avec le projet social du Chef de l'Etat et qui va contribuer également à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment les objectifs 1 (Pas de pauvreté), 5 (Egalité entre les sexes), 7 (Energie propre et d'un coût abordable) et 8 (Travail décent et croissance économique).

TOGOREVEIL : Qu'est-ce qu'une Plateforme Multifonctionnelle ?

Mme AWILI Prénom : La plateforme multifonctionnelle est définie comme une force motrice constituée d'un moteur auquel sont raccordés divers équipements (modules) destinés à assurer une multitude de services énergétiques financièrement abordables tels que la mouture de céréales, le broyage de karité, le décorticage de riz ou maïs, la charge de batteries et de téléphones portables, la soudure etc. Elle est donc considérée comme une infrastructure d'énergie décentralisée au sein du village, conçue pour se substituer à la force motrice des femmes et des hommes qui se trouvent particulièrement au plus bas de l'échelle énergétique. Elle utilise des sources

d'énergie variables (diesel, solaire, biocarburant, biogaz) qui peuvent faire fonctionner différents outils soit de manière simultanée, soit l'un après l'autre. La plateforme multifonctionnelle peut également produire l'électricité nécessaire au fonctionnement de mini-réseau électrique ou d'adduction d'eau potable simplifiée.

TOGOREVEIL : Pourquoi une plateforme multifonctionnelle ?

Mme AWILI Prénom : Le concept de plateforme multifonctionnelle repose sur la corrélation entre certaines dimensions de la pauvreté qui touchent particulièrement les femmes et les filles d'une part, et d'autre part les activités domestiques auxquelles elles sont astreintes et qui se caractérisent par une dépense de temps et d'énergie humaine. La plateforme a donc été conçue pour se substituer à la force motrice humaine afin de libérer les femmes et les jeunes filles des corvées longues et pénibles qu'elles étaient obligées d'exécuter manuellement et qui ne sont pas rémunérées.

Originellement, la plateforme multifonctionnelle a été conçue pour alléger le travail pénible des femmes. Avec le temps la plateforme est passée de l'allégement des femmes à la fourniture des services énergétiques.

C'est pour cette raison que la plateforme multifonctionnelle est considérée aujourd'hui comme une infrastructure d'énergie décentralisée au sein du village.

TOGOREVEIL : Quels sont les critères de choix des villages ou des localités bénéficiaires d'une plateforme ?

Mme AWILI Prénom : La sélection des villages pour l'obtention d'une plateforme multifonctionnelle repose sur un certain nombre de critères :

la vulnérabilité de la communauté : On regarde le niveau d'enclavement par rapport au réseau électrique conventionnel et au programme d'électrification rurale. Il s'agit des localités situées dans des zones enclavées et défavorisées, en termes d'accès aux services sociaux de base, tels que l'électricité et l'eau potable par exemple.

La densité démographique de la localité : le programme cible les villages dont la taille de la population est comprise entre 500 et 2000 habitants.

les potentialités économiques de la zone : le choix est porté sur les localités où on note une forte disponibilité des produits agricoles, une importance des besoins en transformation et une forte demande des services énergétiques.

l'engagement de la communauté à contribuer à l'acquisition de la plateforme : l'adhésion de la communauté bénéficiaire est un facteur de réussite. Il est demandé aux bénéficiaires de contribuer par la construction de l'abri qui doit abriter la plateforme.

Le Groupement demandeur doit être légalement constitué et structuré : Prioritairement il s'agit des groupements féminins. Ils doivent disposer de leurs statuts, règlement intérieur et du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du groupement.

TOGOREVEIL : Revenons sur l'installation de ces plateformes multifonctionnelles. Quelles sont justement les étapes dans l'installation d'une plateforme multifonctionnelle ?

Mme AWILI Prénom : Etape 1 : Information et sensibilisation : il s'agit de faire passer l'information concernant le programme afin de susciter les demandes auprès des communautés.

§ Etape 2 : Réception des demandes : Les différentes demandes manuscrites provenant

Mieux comprendre le régime obligatoire d'assurance maladie : TOUT SUR L'ENTENTE PRÉALABLE DE L'INAM

Depuis le démarrage de la prise en charge effective des bénéficiaires le 1er mars 2012, certains assurés ne maîtrisent pas le mécanisme et le fonctionnement de l'Institut national d'assurance maladie (Inam) malgré les diverses campagnes d'information et de sensibilisation à leur endroit. Il en est ainsi pour certaines prestations relatives au régime obligatoire d'assurance maladie, en l'occurrence, l'entente préalable dont la bonne compréhension évitera au bénéficiaire plusieurs allers-retours entre son médecin, l'Inam et la pharmacie.

L'entente préalable concerne l'ensemble des actes, médicaments et hospitalisations qui nécessitent l'avis technique d'un médecin-conseil de l'Inam avant leur cession ou leur réalisation.

Les actes soumis à une entente préalable couvrent les analyses médicales, radiographie, échographie, scanner etc.

Les médicaments qui nécessitent une entente préalable sont pour la plupart des médicaments exclus de la prescription paramédicale comme les analgésiques majeures (morphine, ...), des médicaments protégés tels que les antibiotiques de nouvelle génération : « Nous avons la responsabilité de contribuer à limiter la résistance aux antibiotiques dans le pays », expliquait un médecin-conseil.

Certains médicaments onéreux nécessitent également une entente préalable pour permettre à l'Inam de maîtriser les coûts et de mieux gérer les risques financiers.

En matière d'hospitalisation, l'entente préalable vise à assurer une maîtrise médicalisée, une réduction des dépenses de prestation de l'Inam. Elle concerne la durée et l'effectivité du séjour hospitalier du patient mais ce dernier est libre de choisir son centre d'hospitalisation, qu'il soit un hôpital public ou une clinique privée agréée. L'Inam rembourse 90% des frais après vérification de l'effectivité des hospitalisations : « Pour les grands hôpitaux publics, nous avons des agents de liaison qui vérifient systématiquement les hospitalisations pour lesquelles les demandes d'entente préalable sont envoyées et pour les cliniques privées, nous les médecins-conseils faisons des descentes inopinées. Cela nous permet de contrôler réellement le séjour hospitalier demandé », a indiqué le même médecin-conseil qui précise que « pour un paludisme grave,

le patient ne peut pas dépasser sept jours d'hospitalisation, conformément aux recommandations internationales. Il en est de même pour un accouchement simple qui ne doit pas dépasser trois jours d'hospitalisation ».

Dans le cadre d'une attente préalable, c'est le médecin traitant qui en fait la demande au bénéfice de l'assuré. Il remplit une fiche technique comportant l'identité du patient et l'objet de la demande (actes, médicaments ou hospitalisation). Cette fiche technique est envoyée à l'une des agences de l'Inam par l'assuré. La demande est saisie et envoyée au médecin-conseil de l'Inam qui l'analyse, la traite aussitôt et donne son avis les heures qui suivent. Ce délai ne peut en aucun cas dépasser les 48 heures. L'avis du médecin-conseil de l'Inam peut être favorable ou défavorable.

Les motifs du rejet d'une demande d'entente préalable

Une demande d'entente préalable peut être rejetée par le médecin-conseil de l'Inam pour plusieurs motifs.

1. L'identité du patient

Si la fiche est mal remplie par le médecin traitant, le médecin-conseil ne peut pas donner un avis favorable à sa demande. Il est obligé de renvoyer le patient auprès de son médecin traitant pour que son identité (Nom et prénom, numéro matricule) soit mentionnée sur la fiche technique. C'est le lieu d'en appeler à la vigilance des assurés pour que leur identité puisse figurer sur la fiche de demande afin de leurs éviter des allers-retours inutiles entre l'Inam et leurs médecins traitants.

2. L'argumentation technique du prestataire

L'argumentation technique constitue le véritable motif de rejet d'une demande d'entente préalable. Le médecin traitant doit expliquer clairement au médecin-conseil la nécessité d'accepter sa demande car il agit par rapport au motif qui est consigné sur la fiche de demande du prestataire. Lorsque le motif répond aux critères médicalement requis, le médecin-conseil donne un avis favorable. S'il advient que le motif ne réponde pas aux critères médicalement requis, la demande est rejetée. C'était le cas d'une demande de rééducation d'un enfant au motif d'une douleur de la hanche. Motif jugé insuffisant par le médecin-conseil qui a exigé du prestataire la cause réelle de



la douleur de la hanche de l'enfant. Sur recommandation du médecin-conseil, l'enfant a été référé à un prestataire de niveau supérieur et il s'est avéré que derrière cette douleur, l'enfant souffrait d'un début de nécroses de l'os (une dégénérescence de la structure osseuse), plus précisément de la tête du fémur : « On aurait fait du tort à cet enfant en massant ses articulations par une rééducation alors qu'un traitement beaucoup plus spécifique a permis de le sauver », a relevé le médecin-conseil de l'Inam.

3. La quantité du médicament prescrit
Il arrive que certaines demandes d'entente préalable soient rejetées pour la simple raison que la quantité du médicament prescrit par le médecin traitant dépasse les normes scientifiques et médicales. Dans le cas du paludisme grave, sept jours de traitement à base d'artéméthér suffisent pour un enfant, conformément aux règles internationales. Une demande de dix ampoules sera revue à la baisse. Il en est de même pour les antibiotiques qui ont une durée de traitement et une posologie à respecter.

Dans l'un ou l'autre cas précité, la demande est considérée comme non justifiée et l'entente préalable peut être rejetée par le médecin-conseil de l'Inam.

Plafonnement du remboursement d'une ordonnance médicale

La délivrance des soins répond à des règles contenues dans un livret édité

par l'Inam et mis à la disposition des prestataires de soins. Au nombre de 54, ces règles visent à garantir la disponibilité de l'information aux prestataires de soins afin de les aider à mieux prendre en charge les bénéficiaires.

Deux règles prestataires (RP) de soins sont applicables pour le remboursement des frais des produits pharmaceutiques en termes de coût et de nombre.

Il s'agit des règles 17 et 18 qui disposent respectivement que : « L'INAM plafonne le remboursement d'une ordonnance de médecin à 20.000 F CFA (Prix public de cession de produits avec un principe actif) et celui du paramédical à 12.000 F CFA (Prix public de cession de produits avec un principe actif), exception faite pour les patients disposant d'un accord d'hospitalisation en cours de validité. Toute ordonnance dépassant le plafond doit être validée par le médecin-conseil de l'INAM avant dispensation » (RP 17).

« L'INAM plafonne le remboursement d'une ordonnance de médecin à cinq (05) médicaments (produits avec un principe actif) et celui du paramédical à trois (03) médicaments (produits avec un principe actif), exception faite pour les patients disposant d'un accord d'hospitalisation en cours de validité.

Toute ordonnance dépassant le plafond doit être validée par le médecin-conseil de l'INAM avant dispensation » (RP 18).

Par principe actif, on entend, la molécule qui agit directement sur la maladie pour guérir le patient et par paramédical, on entend la sage-femme, l'assistant médical, l'infirmier ou l'infirmière.

L'obtention d'une attente préalable les jours fériés et le weekend

Il se peut que le patient ait besoin d'une entente préalable le weekend ou les jours fériés alors que le médecin-conseil de l'Inam n'est pas au service. C'est souvent le cas, plus pour les hospitalisations que pour les actes médicaux et les médicaments. « Un simple coup de fil du centre hospitalier permet de régler le problème en attendant la régularisation le jour ouvrable suivant », a rassuré un médecin-conseil de l'Inam qui ajoute que tous les hôpitaux publics et cliniques privées agréées disposent des numéros de téléphone cellulaire des médecins-conseil pour régler ces cas.

La mise en place de l'entente préalable par l'Inam vise non seulement la préservation de la santé des assurés mais également la pérennité du régime obligatoire d'assurance maladie.

Notons que les actes et médicaments soumis à une attente préalable peuvent varier d'une année à l'autre. Leurs listes peuvent être consultées sur le site de l'Inam : www.inam.tg

La rédaction

Interview de Mme AWILI Prénom, Coordonnatrice du Programme National des Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM) « C'EST UN PROGRAMME QUI CADRE PARFAITEMENT AVEC LE PROJET SOCIAL DU CHEF DE L'ETAT ... POUR UN OBJECTIF DE 1000 PLATEFORMES MULTIFONCTIONNELLES A L'HORIZON 2018 » (suite)

Mme AWILI Prénom : Comme perspective, nous voulons procéder à l'installation d'une cinquantaine de PTFM solaires fonctionnant à 100 % à l'énergie solaire et également à l'hybridation de quelques PTFM à titre expérimental (diésel / solaire) ;

TOGOREVEIL : *Quels sont les défis du programme ?*

Mme AWILI Prénom : La mobilisation des ressources financières : C'est le principal défi qui reste un casse-tête chinois aussi bien pour les autorités du Ministère de tutelle que pour l'équipe de coordination. En effet, le programme n'a pas de fonds propres. Il fonctionne principalement sur les fonds que l'Etat met à sa disposition. Mais vu les nombreux chantiers qui constituent la priorité de l'Etat, les fonds d'investissement que l'Etat met à disposition par année pour mener les activités du programme, se révèlent de loin très insuffisants pour répondre aux ambitions du programme. Or, le passage à l'échelle du programme ainsi que l'impératif de promotion et de vulgarisation des

énergies renouvelables sur les entreprises PTFM, nécessitent un financement conséquent.

La transition vers les Energies Renouvelables : la principale source d'énergie utilisée jusqu'ici sur les PTFM est le gasoil ; or l'accroissement exponentiel de nos besoins en énergie, l'amointrissement continu des réserves d'énergie fossile, en particulier le pétrole et le gaz, ainsi que l'impact de leur utilisation sur l'environnement, nous impose d'opter pour la promotion et le développement des énergies renouvelables.

L'alphabétisation des exploitantes PTFM : l'alphabétisation fonctionnelle vise à travers l'acquisition de compétences instrumentales (lire, écrire et calculer), à contribuer au renforcement des capacités des femmes bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles, en vue de la prise en mains de leurs rôles et responsabilités au sein des Comités Féminins de Gestion. C'est un outil indispensable pour assurer la participation efficace des femmes, l'appropriation et la pérennisation des acquis du projet.

La promotion des AGR rentables et l'entreprenariat rural : il s'agit d'inscrire la Plateforme dans la dynamique de développement économique local. Il faut renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes gestionnaires des PTFM dans la transformation des produits locaux, la fabrication de glace, la recherche de débouchés et des partenaires commerciaux etc. Il est question donc de doter les exploitantes des outils nécessaires pour une gestion efficace et efficiente des AGR, des micro-entreprises et autour des PTFM.

TOGOREVEIL : *Pourquoi une composante plateforme pour le PRADEB alors que le programme national plateforme multifonctionnelle l'exécute déjà ?*

Mme AWILI Prénom : La composante PTFM gérée par le PRADEB répond à une disposition exigée par la BOAD. En effet au moment de la négociation qui a abouti au financement des 200 PTFM, la BOAD avait souhaité et obtenu une gestion autonome suivant les procédures

administratives de la banque. Ce qui a justifié la mise en place d'une équipe par la BOAD, pour gérer non seulement les PTFM préconisées, mais aussi pour prendre en compte d'autres composantes qu'elle finance comme l'entreprenariat des jeunes et le financement des groupements d'Intérêt Economique (GIE) ; C'est cette équipe qui est le PRADEB (Programme d'Appui au Développement à la Base).

Néanmoins la gestion de la composante PTFM par le PRADEB se fait sous la supervision et l'expertise de la Cellule de coordination du Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle qui a mandat pour l'installation et de la mise en marche des PTFM au niveau national.

TOGOREVEIL : *Merci Madame la Coordinatrice pour tous ces éclairages*

Mme AWILI Prénom : C'est plutôt moi qui vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre programme

Propos recueillis par La Rédaction de TOGOREVEIL

Au moins Deux fois par semaine FAIRE L'AMOUR GUERRIT 20 MALADIES

Il ne s'agit pas d'une blague, encore moins d'une légende, mais bien le fruit d'une longue recherche sortie d'une sérieuse étude réalisée par l'Université américaine de Wilkes, en Pennsylvanie. Cette étude démontre que faire l'amour au moins deux ou trois fois par semaine est bon pour votre santé. Cela libère un anticorps, l'immunoglobuline, qui renforce les défenses de l'organisme, prévenant certaines maladies et infections. En voici la liste :

1 – Le sexe prévient le cancer de la prostate. Éjaculer au minimum 5 fois par semaine éloigne la perspective de développer un cancer de la prostate, selon plusieurs études.

2 – Le sexe est un sport. Le sexe est une excellente activité physique. Il fait travailler votre système cardiaque, le maintenant en forme. De plus, il fait travailler tous vos muscles. Pensez qu'en une demi-heure d'activité sexuelle, vous brûlez 200 calories ! Cela équivaut donc à un régime, en nettement plus agréable.

3 – Il débarrasse des céphalées. L'excuse de la migraine est un très mauvais prétexte. En effet, le sexe a le pouvoir de faire disparaître les maux de tête en libérant une hormone, l'ocytocine, qui permet au corps de se détendre.

4 – C'est bon contre la dépression. Faire l'amour élimine la tension nerveuse. Les femmes qui font l'amour régulièrement sont moins stressées et mieux dans leur peau. En effet, le sexe libère de la sérotonine, un antidépresseur naturel.

5 – Il permet de rester jeune. Le psychologue écossais David Weeks a réalisé une étude auprès de 3500 personnes ayant au minimum trois rapports sexuels par semaine. Elles paraissaient plus jeunes que leur âge...

6 – Le sexe est bon pour le moral. Le sexe est une activité saine qui consiste à donner du plaisir à une autre personne et à en recevoir. C'est aussi un moment où on donne libre cours à ses émotions.

7 – Le sexe rend heureux. Les personnes sexuellement actives sont généralement plus optimistes et positives. C'est certainement le meilleur moyen de prévenir la dépression.

8 – Il favorise le sommeil. C'est connu : les hommes s'endorment presque immédiatement après un rapport sexuel. Quant aux femmes, cette activité les relaxe, ce qui les aide à trouver plus facilement le sommeil. Adieu les insomnies, donc !

9 – C'est bon pour la peau. Pendant un rapport sexuel, le corps libère de la testostérone, une hormone qui favorise la bonne santé de la peau et des os. Idéal pour une peau jeune et éclatante de santé.

10 – Ça prévient le cancer du sein. Selon une étude australienne, la stimulation des seins et l'orgasme féminin provoquent la libération d'ocytocine, hormone qui protège du cancer du sein.

11 – Le sexe favorise la santé cardiovasculaire. Faire l'amour trois fois par semaine réduit de 50% les risques de crise cardiaque et d'AVC, si l'on en croit une étude de l'Université de Belfast. C'est encore plus vrai pour les hommes car une autre étude démontre que ceux qui ont deux rapports sexuels par semaine courent deux fois moins de risques qu'une crise cardiaque ne leur soit fatale que ceux qui n'en ont qu'un par mois.

12 – C'est bénéfique pour l'estime de soi. Autres hormones libérées pendant le sexe, les phéromones, qui ont un grand pouvoir d'attraction sexuelle. En conclusion, plus vous faites l'amour, plus vous êtes attirant. D'où une augmentation de votre estime de soi.

13 – Ça aide à garder son sang-froid. Comme on l'a vu, le sexe favorise la confiance en soi et l'épanouissement. Cela permet donc de faire face aux situations stressantes avec un meilleur contrôle de soi.



14 – Cela prévient la grippe et les allergies. En faisant l'amour ne serait-ce qu'une fois par semaine, vous augmentez votre production d'anticorps. Cela aide donc votre corps à lutter contre les virus. Vous produisez également des antihistaminiques, ce qui prévient les allergies, notamment l'asthme, ainsi que les rhumes.

15 – Vous restez jeune plus longtemps. Pendant l'orgasme, votre corps libère de la DHEA, une hormone qui renforce le système immunitaire et répare les tissus, vous aidant à conserver une peau jeune. En outre, la DHEA favorise la production d'autres hormones, dont les œstrogènes, qui favorisent la santé cardiovasculaire. Ainsi, le sexe permet de vivre plus longtemps, tout en conservant une apparence jeune.

16 – Cela prévient les maladies mentales. L'absorption du sperme permet la régulation des hormones des femmes, et donc celle de leur humeur. Par extension, cela réduit donc le risque de maladies mentales.

17 – Le sexe soigne les maux de dos. Plusieurs études indiquent que la stimulation du vagin a des effets analgésiques. Elle améliorerait ainsi la tolérance aux douleurs provoquées par les règles, ainsi que celles causées par l'arthrite et les problèmes de dos.

18 – Le sexe évite les caries. Cela peut paraître tiré par les cheveux, mais l'activité sexuelle augmente la production de salive, laquelle réduit le niveau d'acidité dans la bouche, responsable de l'apparition de caries. En outre, elle contient un analgésique, l'opiorphine, qui diminue les douleurs.

19 – Il réduit les effets de la drépanocytose. Cette maladie héréditaire se caractérise par l'altération de l'hémoglobine, la protéine qui transporte le dioxygène dans le sang. Or, au cours du rapport sexuel, le rythme cardiaque s'accélère, ce qui améliore la vitesse de circulation du sang, et donc l'apport en oxygène.

20 – Le sexe rend heureux. Une autre étude réalisée cette fois par des économistes de l'Université de Warwick, en Angleterre, qui a porté sur environ seize mille (16000) personnes, les plus heureuses sont celles qui font le plus souvent l'amour. Ceci est particulièrement vrai chez ceux qui ont un niveau d'éducation élevé.

Source : www.exclusif.net

Exposition d'une facette de son art VOYAGE AU CŒUR DE LA FORET SACREE DE AKE O'LOKAN



L'homme se fait appeler griot, prophète ou encore gardien du temple, c'est un artiste de la chanson qui est également écrivain et peintre plasticien. De ses trois arts, prophétiques, il nous dévoile celui qui l'occupe et le passionne encore plus. Du 18 janvier au 05 février 2017, les révélations profondes de l'esprit artistique du prophète, AKE O'LOKAN,

sont en exposition. Avec la collaboration de Michèle GONDEBEAUD, cette exposition est ouverte au public de Lomé Nyékonakpœ dans la Galerie Alain Fassier.

Dans un décor de rue accompagné de sonorités africaines dignes de conte de fée, l'artiste nous transporte dans l'esprit de la forêt, à travers des rythmes spécialement produits et enregistrés par Aké O'lokan lui-même. Cette exposition est un rendez-vous de l'histoire entre le nord et le sud. Il s'agit en effet, d'un métissage entre deux univers artistiques qui se retrouvent pour la première fois avec des expressions de l'esprit presque empreintes d'une originalité identitaire mais identique ou presque semblable.

Pour les promoteurs de la Galerie c'est un triplé qui est visé en termes d'objectifs. Primo présenter les talents mythiques enfouis dans l'esprit de l'Afrique, deusio faire de la rue une vitrine emblématique de l'art, enfin contribuer à la visibilité des œuvres artistiques grandeur nature.

Steve Le Noble

Come back musical OBEBA EX-SOCIETAIRE DU GROUPE OSSARA REVIENT AVEC « PROMESSE BRISE »

La même la voix, le même tempo, le même style musicale ; à première vue l'homme lui-même est resté inchangé. Né de nouveau, il signe désormais Obéba et offre pour son retour « promesse brisée » une chanson de cœur où il questionne un amour qui n'a pas marché, dans un style d'afro rap qui mêle avec grand doigté les rythmes du terroir.

Arrivé sur la scène musicale par le 2ème vent du hip hop, dans les années 2000, le groupe OSSARA est connu pour son genre de rap qui frise un mélange des langues du Togo. Entre 2010 et 2012 le disparaît contre toute attente. Plus aucun signe.

A présent on comprend au mieux, autant dire qu'il s'agissait d'une pose pour mieux se ressourcer. Pendant tout ce temps, Obéba de son côté vivait à cheval entre Dakar et Cotonou où il se découvre une autre manière de faire et de penser. « Nous avons beaucoup évolué, on a beaucoup voyagé mais en termes financiers ça n'apportait pas grand-chose alors j'ai choisi d'aller voir ailleurs pour mieux comprendre et maîtriser les choses. Du coup je suis partie me former dans mon domaine qui est la musique et notamment en



auto gestion de la carrière et les outils de développement » déclaré l'artiste à Kevin Dieudonné dans l'émission Café Matinal sur LCF. Pour l'artiste la musique c'est une vocation la mener à bien la formation est de mise. Et pour son dernier mot il ajoute « OSSARA ce n'est pas encore fini, avec le temps vous aurez les projets de groupe histoire de vous donner toujours le meilleur ».

Steve Le Noble

COMMUNIQUE

Dans le cadre du renforcement de capacité et de décentralisation, un organisme a missionné l'ONG Pompiers Volontaires (ASPV) de sélectionner des jeunes togolais des deux sexes à une formation de secourisme de niveau 1.

La formation comprendra trois modules

- .Le secourisme
- .La conduite
- .Et le mangement

Les personnes désireuses de postuler à cette formation doivent remplir les conditions suivantes

- Adresser une Lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'ONG Pompiers Volontaires
- Etre âgé de 45 ans au plus à la date du 1er Janvier 2017
- Avoir la nationalité togolaise
- Avoir le BEPC au minimum ou un diplôme équivalent
- Avoir un certificat médical d'aptitude professionnelle
- Etre un conducteur de Taxi-moto serait un atout

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus

tard le 30 Janvier 2017 à 17h

-à Radio COURTOISIE (Dapaong) pour les candidats de la Régions des Savanes

-à Radio TABALA (Kara) pour les candidats de la Région de la Kara

-à Radio TCHAOUJJO (Sokodé) pour les candidats de la Région Centrale

-à Radio LA PAIX (Atakpamé) pour les candidats de la Région des Plateaux-Est

-à Radio PEACE FM (Kpalimé) pour les candidats de la Région des Plateaux-Ouest

-à Radio HORIZON FM (Tsévié) pour les candidats de la Région Maritime

-Et au Siège des Pompiers Volontaires sis à Adidoadin, face Collège Eléphanteaux, pour les candidats de la Préfecture du Golfe

Pour plus d'informations contacter le 91 06 22 22

Ou par mail : togopompiers@yahoo.fr

La mode un métier passionnant FAUST DESIGN FAIT PARTIE DU FLEURON DE JEUNES STYLISTES TOGOLAIS

Passionné par les dessins de mode dès l'âge de onze (11) ans, DANYO Médarde se découvre un véritable talent de styliste en grandissant. Dès lors elle s'inscrit à l'Ecole Africaine de Modechez la célèbre Ayanick, école dont elle sortira nanti d'un diplôme en stylisme en 2014. Confiante et sûr de sa profession, elle ne tarde pas à lancer sa propre griffe qu'elle baptisera FAUST DESIGN.

Très vite elle se met au travail et participe à son tout premier défilé les lumières d'Afrique organisé pour la première fois à Lomé. Cette première expérience sera suivie de super nova et du grand podium de la luxury night le 30 décembre dernier au GMR de Lomé. En seulement une année DANYO Médarde multiplie les défilés se faufilant entre jeunes et grands noms de la mode togolaise.

A son propre compte deux grandes collections. D'abord JUST ON FAB qui est un ensemble de tricotés imprimés, de tenues de soirée et de tenues de ville, que propose Faust Design à ses différents clients. Ensuite vient la seconde grande collection dénommée GREEN WOOD, un ensemble de street-wear féminin assortie de touche particulièrement tendance. Grands et petits, femmes et hommes tout le monde y trouve pour son compte et à son propre goût. Il faut dire que le choix et la dénomination de toutes ces collections n'est pas le fruit du hasard.

Chaque création, chaque collection sortie de Faust Design est d'abord sujet d'un thème à définir. Que ce soit la magie, la terre, l'Afrique ou bien d'autres thèmes tout est fait sur mesure. « Pour créer une collection moi je me base plus sur la recherche. Donc je choisis un thème, et tout ce que j'utilise doit être en rapport avec le thème, les motifs, les couleurs, les models rien n'est pris au hasard et au finish on obtient quelque chose d'harmonieux. Du coup avec tous mes clients



je leur demande toujours ce qu'ils veulent ensuite je fais un dessin et si ça plait on passe à l'action » nous explique DANYO Médard jeune styliste et promotrice de la marque Faust Design.

Pour cette année nouvelle, elle est attendu sur beaucoup de chantier notamment un grand défilé auquel Faust Design doit prendre part la styliste du côté d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

Steve le Noble

Musique : CHRONOS ONE ET ALL ONE ENSEMBLE POUR « TUGGUINGA »

Tugguinga c'est le titre du nouveau morceau qui Sans doute est déjà en train de faire danser les mélomanes togolais. Sur un même beat, on peut remarquer les talents vocaux des durs de la musique togolaise à l'instar de Black T, boss de chrono's one et ses durs disciples comme Etane bref le peloton de tête du groupe chrono's one et le poids lourd All one, ancien membre du groupe Toofan.

Très facile de le fredonner en refrain même si on se perd un peu en contenu. En tout cas pas plus difficile de faire danser les fans sur ce morceau qui porte la marque de DJ Sixon. Un ensemble d'éléments sonores qui donnent à l'écoute un agréable rythme d'afrobeat, le style musical véritablement est en vogue en Afrique et adopté par tous mais en premier les jeunes.

Encore un morceau de plus qui a la bénédiction de son excellence Léo Lambert AMOUZOU, le promoteur du label N'Kroumah AMOUZOU Production. Pour autant qu'on peut le rappeler, l'artiste togolais de la



diaspora All one a signé en 2016 avec le label et c'est même sous la signature de cette maison qu'il a réalisé et lancé son dernier single

intitulé « chu ko » dont le clip réalisé en France a donné de quoi être fier de l'artiste.

Clément PLAKOO



S.O.S SAUVONS BLACK JOE

MERCI AUX BONNES VOLONTES QUI CONTINUENT DE CONTRIBUER VIA:

- Flooz : + 228 97 00 22 44
- T-Money : +228 91 19 80 88
- BOA : 001712160006

Que Dieu vous le rende aux centuples

A la découverte d'un talent ADZISTAR TRONQUE SES GODASSES POUR LA MUSIQUE

De son vrai nom ADZIWONOU Kokou, ADZISTAR a échappé de justesse à une carrière de footballeur. C'est à Be Kpota, quartier populaire de Lomé, que tout démarre pour le jeune Kokou. Footballeur il fait ses preuves et joue en 2ème division nationale avant de se lancer dans la musique.

Du foot à la musique, il est séduit par les rythmes américains. En 2007, alors que la musique togolaise renait avec de nouvelles tendances plus jeunes, l'artiste amorce une carrière professionnelle en s'adressant à Jean Luc FIODANOU de Mix Box Production. Là il enregistre son premier single officiel « AGBESSI GNALE » qui le révèle au public togolais. En 2008, on le retrouve dans une collaboration avec Olibigou il invitait l'Afrique à l'union. En 2010 ? Il quitte alors le Togo pour la Chine, où il signe quelques mois plus tard dans une grande maison de publicité.

En 2012, il enregistre « MY TIME », un titre autobiographique très engagé suivi un an après de « MY DREAM ». Il faut dire que 2015 sera l'année de sa percée avec notamment son tube « EH PASSEH » en collaboration le groupe Tach Noir. Fort de cette nouvelle affection des mélomanes togolais l'artiste lance sa marque vestimentaire « EH PASSEH » composée de casquettes, bracelets, t-shirtsetc. Grâce à son style et sa percée il devient dès lors l'un des artistes les plus influents de la diasporatogolaise et sera nommé en 2014 et 2015 dans la catégorie meilleure artiste de la diaspora aux All Music Awards.



En 2016 on le retrouvera dans tous les tops de classements afro en vogue avec son titre mythique « YOU SEE ME I SEE YOU ». Au vu de tout ce parcours le moment est venu pour ADZISTAR de lancer son tout premier album. Dans les sphères de l'artiste on annonce un opus de 14 titres pour cette année. On y retrouvera toutes les tendances musicales d'ici et d'ailleurs avec plein de collaborations nationales et internationales. L'Homme de EH PASSEH vous réserve plein de surprises.

Steve Le Noble

REMERCIEMENTS

Les chefs Cantons de Lama et de Lassa ;
M. PATCHANA Faladéma, chef des familles BEGBESSOU, PATCHANA, MALAZOUE et PAZIMNA à KARA et à Lomé ;
M. AWI Kadanga à la BCEAO Kara ;
Les familles YOSSIM, KARBOU, SAMIE, AWI, PELITOUSSIM et WARA ALI à Lassa et à Lomé ;
Les familles AWI DAO, ABALOUTOU, ANITEOU, DAKEY, à Lomé, Patatoukou et Kpélé élé ;
Veuve AWI Marie-Jeanne à Kara ;
Veuve AWI Monique épouse BEGBESSOU à Lomé ;
Veuve ABALOUTOU Mèheza épouse BEGBESSOU à Lomé ;
Les familles parentes, alliées et amies ; profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté fils, neveu, époux, père et frère :



BEGBESSOU M. Akizou Dominique,
conseiller du PDG de la Radio Pyramide,
Ancien Délégué National de la JRPT, Chevalier de l'Ordre du Mérite,
pieusement endormi dans le seigneur le 05 janvier 2017
dans sa 47ème année ;

vous renouvellent leurs sincères remerciement.



Groupe TOGO TELECOM



Vous souhaitez

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2017**

Le Groupe TOGO TELECOM à votre service

TOGO TELECOM

Place de la Réconciliation (Qt Atchanté) • B.P. 333 Lomé-TOGO
Tél : +228 22 53 44 01 • Fax : + 228 22 21 03 73
E-mail : contact@togotelecom.com.tg
Web : www.togotelecom.tg

TOGO CELLULAIRE

219, Avenue du 24 Janvier, Imm. CFAO • B.P. 924 Lomé-TOGO
Tél : +228 22 22 66 11 / 22 25 80 80 • Fax : +228 22 22 59 00 / 22 25 80 81
E-mail : togocel@togocel.tg / www.facebook.com/Togocel
Web : www.togocel.tg